



Communiqué 15 juin 2018

On ne lit pas le rapport de la « FAP » en Macronie !

Avec la très libérale loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du numérique), le gouvernement joue aux apprentis sorciers : atteintes au droit au logement, dérégulation des rapports locatifs, soutien au marché spéculatif. Loin de « construire plus, mieux et moins cher », ce sera construire moins, moins bien et plus cher. Entre autre, le texte prévoit de :

- . **Lever certaines protections des plus fragiles** : bail mobilité, exclusion des ménages les + pauvres de la prévention des expulsions et du surendettement ...
- . **Fragiliser les moyens de les loger** : vente et marchandisation des HLM y compris en bloc à des investisseurs privés, loyers fixés en fonction des revenus pour baisser les APL
- . **Financiariser le secteur HLM**, au détriment des salariés, des locataires et des mal logés : concentration et déconnexion du terrain, **ouverture aux capitaux privés**
- . **Produire des logements de mauvaise qualité, non durables** : réduction des compétences de l'architecte, suppression de nombreuses normes, dont celle d'accessibilité au handicap...
- . **Doper encore un peu plus la spéculation immobilière** : grands projets d'urbanisme étatiques, vente de bâtiments et terrains public pour faire plus de bureaux et moins de logements, Paris 3ème ville mondiale
- . **Détricoter l'encadrement des loyers dans les métropoles.**

A cela, il ajoute quelques mesures cosmétiques inapplicables comme la **réquisition des bureaux vides**, ou dangereuses, comme durcir les sanctions sur les marchands de sommeil **sans renforcer la protection de leurs victimes**, ou, **instaurer la perquisition pour atteinte au code de l'urbanisme**. En bouquet final, quelques nouveautés adoptées par la commission : bétonnage du littoral, expulsions et destruction sans jugement des quartiers informels en Guyane et Mayotte...

Pendant ce temps, sur la commune de **St Vincent de Paul, Béatrice et Jean Marc vivent dans un taudis indigne**, reconnu insalubre depuis Janvier dernier par arrêté Préfectoral, le logement menace désormais de s'écrouler sur eux. Elle a fait deux infarctus et perçoit l'allocation d'adulte handicapé à laquelle se substituera le minimum vieillesse. Il perçoit une retraite incomplète de chauffeur routier, tout deux font partie des publics qualifiés de *plus vulnérables* chaque année par le **rapport de la fondation Abbé Pierre depuis des années**. <http://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-publications/etat-du-mal-logement/les-rapports-annuels/22e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2017>

On ne lit pas le rapport de la « FAP » en Macronie, pas plus que ceux du **Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU**, plus particulièrement, celui tout récent de la rapporteuse spéciale sur le « **Logement convenable en tant qu'élément du Droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le Droit à la non-discrimination à cet égard** » (<http://www.socialrights.ca/documents/A-HRC-37-53-fr.pdf>), qui condamne sans ambiguïté les politiques de Financiarisation du logement, l'accaparement des terres, la spéculation des « fonds vautours » à l'origine notamment de la crise de 2008.

Béatrice et Jean Marc ne l'ont pas lu non plus, en revanche, la précarité, ils connaissent. Les fins de mois qui n'en finissent pas, les hivers sans chauffage, le moisi sur les murs, la fuite d'eau au milieu du salon, ça fait un « bail » qu'ils endurent. Pour la troisième année, Béatrice a renouvelé sa demande HLM espérant que sa situation soit prise en compte : un petit logement pour elle et ses deux petits chiens n'importe où dans le département, mais rien n'y fait. Et rien non plus à espérer du côté de la propriétaire, malgré ses obligations, quant à la mairie, n'aurait-elle pas pu au moins nettoyer les abords et débarrasser les encombrants, une simple visite aurait permis au maire de constater par lui-même l'imminence du danger causé par les termites...

C'est ce qu'un collectif citoyen réuni avec le Dal exigera de lui afin de prendre les mesures urgentes qui s'imposent pour garantir la sécurité de ses administré-es les plus vulnérables.